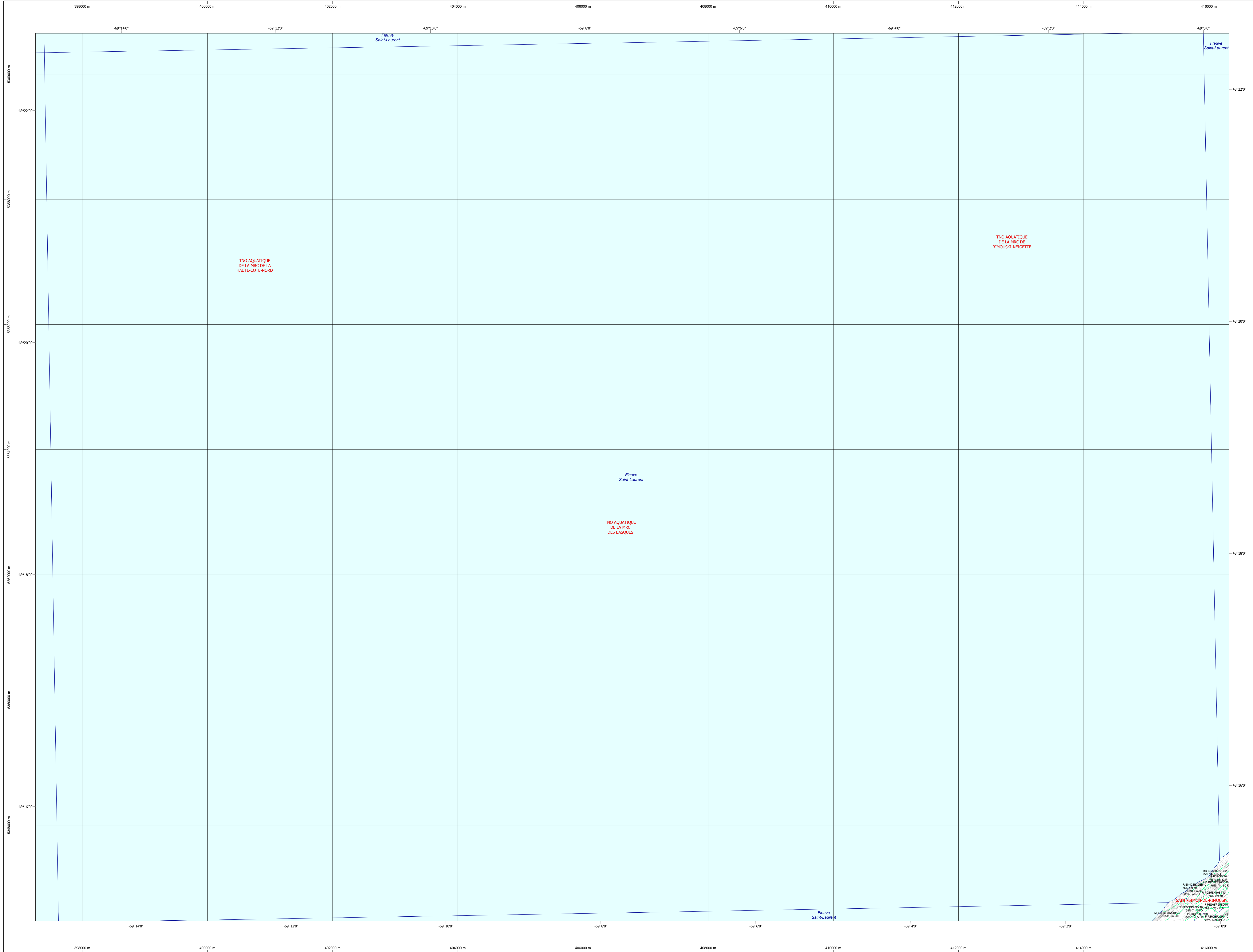


22C06SE
(22C06-200-0102)

Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
FMS06S0M10	Essence de Se-APP	X	X		
L26	Cornétiel du couvert forestier (NIF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
CT 2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IC	Classe d'âge	X	X		
IP2	Intervention partielle	X	X		
IP2 2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de pente	X	X	X	
RIF	Code de pente de Se-APP	X	X		X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
FMS06S0M10	RMS06V100	RMS2	IP2		
75% 12m JIN U	75% 4m 20 U	CT 2007	IP2 2018	DH	RIF

RESSOURCES
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLU
Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLUES	CODE FEUILLUES
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Fôine noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FR Fôine rouge
EU Épinette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Fôines
EY Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombrière
ME Mélèze eurasiatique	CC Cèdre canadain	FX Feuillus indistincts
MI Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistincts
MJ Mélèze japonais	CI Chêne à gros fruits	HC Hêtres à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CL Chêne lactosé	NC Noyer candide
PC Pin rigide (des corbeaux)	CM Chêne rouge	NO Noyer noir
PN Pin rouge	CS Cèdre de l'est	OA Orme d'Amérique
PI Pin sylvestre	CT Cèdre de l'ouest	OB Orme
PS Pin de Suède	EA Érable argenté	OV Ostryer de Virginie
RX Résineux indistincts	ES Érable à sucre	PA Peuplier baumier
RZ Résineux redoutés indistincts	FR Fôine blanche (d'Amérique)	PE Peuplier naturel
SB Sapin baumier	FH Feuillus sur stations humides	PF Peuplier hybride
SC Sapin baumier et épinette blanche	FI Feuillus indistincts à l'ombrière	PL Peuplier de Louisiane
TO Thuja occidentale	FN Feuillus non commerciaux	PT Peuplier d'Amérique
		TA Tilleul d'Amérique
		TA Tilleul d'Amérique

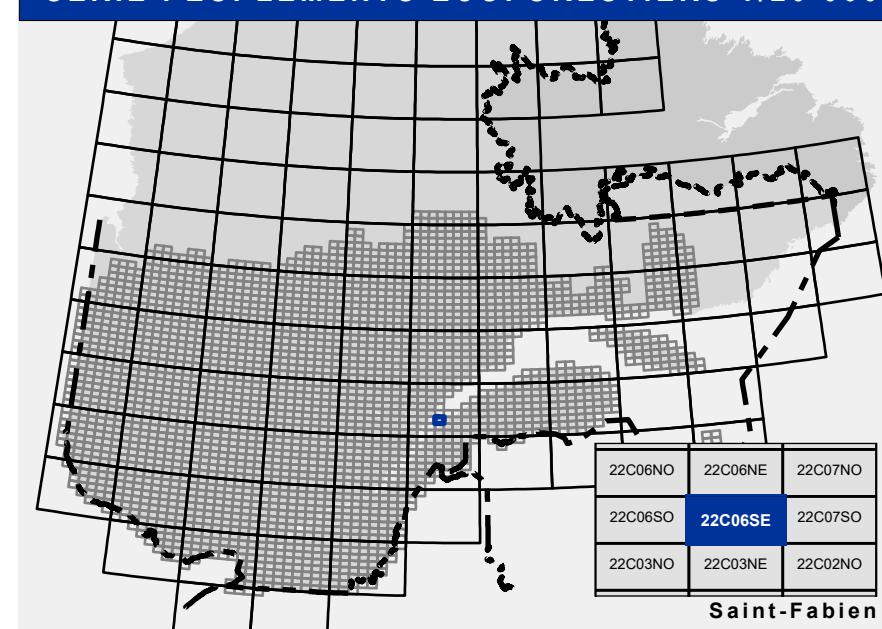
FEUILLIERS	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
FEUILLIERS							
FEUILLIERS							
Etagement							
structure verticale des tiges de 7 m et plus							
Étage	Intérieur (INF)			Supérieur (SUP)			
Monétage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%						
Bi-étage (BI)	Couverture > 25%			et Couverture > 25%			
Multietage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JRI) et vieux irréguliers (VRI).						

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grave	CE Coupe à diamètre limite
INTERVENTIONS D'ORIGINE	
BRO Bûchage en bloc	CEA Coupe progressive irrégulière
CBA Coupe par bandes	CJ Coupe de jarriage
CBT Coupe par bande finale	CIP Coupe progressive irrégulière
CDV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJ Coupe de jarriage
CIF Coupe d'ensemencement final	CON Conversion de peuplement
CF Coupe progressive irrégulière phase finale	CP Coupe partielle
CPH Coupe avec protection de la haute régénération et des sols	CRP Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPR Coupe avec protection de la régénération	CRF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPT Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols	CM Coupe progressive irrégulière
CRB Coupe de régénération dans un brûlis	CM Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
CRS Réculte des tiges résiduelles et des rebuts	CP3 Coupe progressive d'ensemencement
CRS Coupe avec réserve de semencier	CTA Coupe par trouées
CS Coupe de succession	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
CT Coupe totale	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
DT Epiensemencement	DRP Dépéçage partiel
ENS Epiensemencement avec mini-semis	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
ETR Éclaircie commerciale	EC Éclaircie commerciale
F Friche	ECC Éclaircie commerciale d'étalement
P Plantation	ECL Éclaircie commerciale d'étalement
PLB Plantation de boutures	ENL Enrichissement
PLN Plantation à racines nues	EP Enrichissement partiel
PLR Plantation avec semis en récipients	ES Éclaircie sélective individuelle
PRR Regain de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	CPG Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
REA Réhabilitation d'une infrastructure abandonnée	RSR Réhabilitation partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
RIA Réhabilitation en vertu d'un plan spécial d'aménagement	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
RSR Réhabilitation en vertu d'un plan spécial d'aménagement	RPB Coupe de régénération partielle dans un trouis
PERTURBATIONS MOYENNES	
BRP Brûls partiel	RRB Regain de régénération
CHP Chablis partiel	RRV Regain dans les bandes vertes
DEP Dépeçage partiel	RRR Regain de régénération
EL Epidémie légère	RRR Regain de régénération
VER Végétation partiel	RRC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération
	RNC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération
	RRC Regain de régénération

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle
DS Dénué ou semi-dénué sec	B Faible
AL Aulnaie	C Douce
	D Modérée
	E Forte
	F Excessive
	S Sommet

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravière
AEP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forté par l'activité humaine	NF Mieux forté par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NI Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvoé
	RTE Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLIERS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esler

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

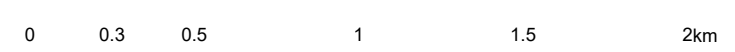
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géographique: NAD 83 (GCRS)
- Projection cartographique: Méridien transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) : feuille 7
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 18° 44' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 68° 17' 29" 4818 4819
- Longitude d'origine (méridien central): 70° 30' ouest
- Latitude d'origine (Équateur): 0°
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie): X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,9999



Sources

Donnée	Organisation	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie superficielle	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2022

Informations forestières

Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	Programme
Régénération d'une infrastructure abandonnée	4e programme
Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	2015

Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
2702, 44 Avenue Duval, 2e étage
Québec (Québec), G1M 3R1
Date: Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFPP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec